

# Janvier 2021

## Lettre d'informations n°11

*Cette lettre d'information sera régulière tous les mois.*

*Des dossiers sur des périodes de notre histoire syndicale vous seront également adressés.*

*Nous rappelons que tous les adhérents (es) sont invités à participer aux réunions du collectif et à son activité.*

*Si nous sommes aussi à votre disposition pour vous apporter l'aide nécessaire concernant l'archivage papier et numérique, la participation de militantes et militants aux deux journées de formations programmées sur le sujet est également souhaitable (inscrivez-vous en retournant la fiche ci-jointe).*

Le collectif départemental s'est réuni le 19/01/2021

4 membres y participaient - 2 s'étaient excusés.

Celui-ci a fait le point de l'activité du collectif.

### **Adhésions (es) individuelles et collectives**

Concernant la situation, nous en sommes à **75** pour l'année 2020. 5 adhérents sont toujours relancés pour le règlement de cotisation.

Dans un contexte difficile du fait de la pandémie et du confinement qui entraîne une absence de contacts physiques avec les militantes et militants, nous pouvons être satisfaits de l'évolution du nombre d'adhérents (es) qui se répartissent entre **34** individuels et **41** collectif. La stabilité et 6 adhésions nouvelles permettent la progression.

Cette situation exprime une confiance et un soutien à une activité, définie par les statuts de l'association régionale créée en 1992 par le Comité Régional CGT Bretagne et les 4 Unions Départementales.

Le collectif départemental en lien avec l'Union Départementale notamment, est actif pour répondre à nos objectifs et à disposition des organisations CGT.

Ainsi, nous espérons que l'année 2021, se traduira du fait de notre activité par une nouvelle progression du nombre d'adhérents.

Dans ce sens, le bilan de notre activité, que nous souhaitons partager avec les instances de l'Union Départementale, devrait être adressé à toutes les organisations CGT avec le bulletin d'adhésion 2021 ci-joint, et avec comme support une « Vie Syndicale Spéciale ».

### **Les archives d'hier - d'aujourd'hui et de demain - Une préoccupation prioritaire et une appropriation collective.**

Bien que ce sujet semble mieux pris en compte par les militantes et militants, nous constatons encore trop de laxisme et des réticences à prendre des dispositions énergiques pour assurer une conservation de la mémoire syndicale qui doit absolument se traduire par un archivage papier et numérique bien identifié.

Cela est également important pour la transmission de notre histoire aux militants (es) d'aujourd'hui et de demain. Il s'agit d'une responsabilité collective de chaque organisation.

Dans ce sens, le collectif propose que des présentations soient effectuées aux instances (bureau et commission exécutive) de l'UD et des UL prioritairement. Tout le travail réalisé depuis des années pour classer les archives, les répertorier afin qu'elles puissent être consultées, doit être connu du plus grand nombre.

Le recueil départemental réalisé par le collectif sera mis à jour avant un tirage en quelques exemplaires.

Une mise à jour qui nécessite :

- Une journée de travail aux archives départementales pour terminer le tri et le classement de documents déposés par l'UD et des syndicats (PSA - le livre de Rennes)
- Des journées sur Fougères et St Malo afin de terminer le travail engagé.

Il en est de même concernant l'Union Syndicale CGT de la construction.

Le collectif a d'autre part retenu des rencontres avec l'UL de Vitré et de Redon afin de présenter le travail en cours sur l'histoire du mouvement syndical et de la CGT sur cette localité réalisé par Raymond Berthois et Jacques Colin pour Redon.

L'archivage constituera le fil rouge de l'activité du collectif avec pour objectif une meilleure prise en compte et parvenir à une cohérence de cette activité syndicale par les organisations CGT sur la base d'un plan de classement papier et informatique et des dispositions concrètes pour la sauvegarde de tout ce qui constitue notre activité.

Notre histoire s'écrit, se frappe, se photographie, se diffuse au jour le jour, elle doit être sauvegardée également.

Concomitamment, des dispositions doivent être également prises pour assurer la continuité militante de l'activité du collectif IHS, des renforcements et des renouvellements doivent s'opérer au risque de perdre le bénéfice de tout ce qui a été effectué depuis plus de 10 ans sur l'archivage.

Au cours de la réunion du collectif, le point a également été fait sur les initiatives concernant sur les maisons du peuple de Rennes (salle de la cité), de St Malo, de Fougères.

### **Publications et ouvrages**

Le collectif propose de poursuivre l'envoi du bon de commande aux organisations CGT du département et de l'encarter dans une « Vie syndicale spéciale ».

### **Rappel de l'agenda pour 2021**

- Collectif IHS le 18 mars
- Journée de formation sur l'archivage le 15 avril
- Collectif IHS en mai
- Participation du collectif IHS au congrès de l'Union Syndicale des retraités CGT les 20 et 21 mai
- Les CA de l'IHS CGT Bretagne (pour l'instant pas de dates fixées)
- L'AG de l'IHS CGT BRETAGNE (début juin, date non fixée)
- Journée de formation sur l'archivage le 18 novembre

*Concernant les règlements et afin d'éviter les erreurs possibles, ceux-ci doivent être adressés à l'IHS, à l'adresse du Comité Régional CGT Bretagne ou l'Union Départementale en joignant au chèque, le bulletin d'adhésion.*